

Compte Rendu de l'A.G du 4 mai 2024

Lecture du rapport moral.

Lecture du rapport financier.

Echange de questions, réponses et discussions.

- Les travaux prévus pour février - mars à la Halle ont-ils démarré ?

Oui.

- A quoi correspondent les 30 000 euros prévus pour le déménagement ?

Nous allons demander des devis à des entreprises, spécialisées ou non, pour déménager, en plus du démontage des machines. En tout, l'association possède 60 000 euros en banque et ne pourra donc de toute façon pas aller au-delà. Il est préférable d'être pessimistes en imaginant que ce sera très cher... L'Atelier a mis tout cet argent de côté depuis fort longtemps pour ne dépendre de personne pour le déménagement.

- La Mairie s'est-elle engagée dans la durée ?

Nous n'avons aucune certitude. Pour l'instant nous n'avons pas signé de contrat, le lieu est mis à notre disposition, nous ne payons pas de loyer et restons précaires. Si nous travaillons bien et faisons un vrai travail d'éducation populaire afin de promouvoir l'estampe aux Lilas (technique très peu connue en France soit dit en passant), on peut croire qu'ils nous garderont.

- On ne paye pas de loyer ?

Ni loyer ni bail, juste le local à notre disposition.

- Et l'assurance ?

Nous payons l'assurance de la ville sur un bâtiment qui lui appartient. Les normes vont être vérifiées pour l'électricité, etc... afin de pouvoir accueillir du public. C'est une chance énorme ! Nous avons passé 18 années coincés entre l'interdit d'ouvrir au public et le reproche de ne pas ouvrir au public, de ne pas avoir le droit de faire des travaux et d'être sommés de faire des travaux ! Nous sommes obligés de forcer le destin, par exemple en proposant des cours pour enfants à l'Atelier alors que l'Atelier n'est pas aux normes pour accueillir des enfants, mais notre survie en dépend ! En même temps, la Mairie voit que l'on travaille et que cela fonctionne. Si les ateliers rencontrent un vrai succès, nous obtiendrons un vrai bail dans le Fort de Romainville. D'ici là nous

pourrons trouver un équilibre économique.

- Au sujet des cours : plus ça va marcher, plus ça nous coûtera d'argent, non ?

Non, nous allons avoir plus de place, donc nous pourrons avoir plus d'élèves. Les cours ne seront pas subventionnés.

- Est-ce qu'on n'est pas en train de développer une activité qui risque de nous coûter de plus en plus cher ?

Une activité culturelle n'est de toute façon pas du commerce... Sachant combien coûte le matériel et les profs, ça ne tiendra qu'en augmentant le nombre d'élèves. D'après calculs, si nous avons 7 élèves, cela se finance correctement, mais pas à 100%. En sachant que ces élèves vont devenir autonomes et intégrer l'Atelier. De toute façon, nous avons cette obligation vis-à-vis de la Mairie. Au bout d'un an de cours, il faudra laisser la place à de nouveaux élèves.

- Dana : Il faut bien une année pour tout apprendre, là, ça fera de vrais membres, 10 cours c'est trop court pour se sentir autonome...

Et comme ce sont des Lilasiens, il est fort probable et cohérent qu'ils deviennent des membres réguliers.

- Aude : c'est le cas pour mes élèves, 3 sur 4 intègrent l'Atelier.

- Est-ce qu'il n'a pas été convenu que "ça tournerait" pour les personnes chargées de donner ces cours à l'année ?

D'abord il faut régler la question financière liée au coût. Ce n'est pas un travail facile, pas si bien payé (40 euros de l'heure), il ne faut pas qu'il y ait de frictions, il faut s'assurer que les élèves soient finalement autonomes, c'est costaud... Il faut faire son programme, sa pub, les achats (remboursés plus tard), trouver ses élèves... Il faut que ce soit fait de façon très professionnelle, bien accueillir les gens, les fidéliser, leur faire aimer l'estampe... On ne prendra que les meilleurs !

- Pourquoi faut-il faire parti du C.A pour pouvoir donner ces cours ? Quel rapport ? Qu'il y ait un représentant des profs au C.A, d'accord, mais pour enseigner ?

Nous n'avons pas beaucoup de créneaux : le mercredi et le samedi. Il faut que les membres de l'Atelier puissent continuer à venir travailler, donc se limiter à 4 profs, bien installés à l'année. Nous n'avons pas d'"Administrateur du Bureau Scolaire", cela représente beaucoup de boulot d'assurer tout ça de bout en bout, donc il est impératif que les profs s'impliquent vraiment au C.A et ne viennent pas seulement chercher des élèves...

- Pourquoi ça ne suffit pas qu'ils fassent parti du Noyau Dur ?

Il ne faut pas confondre les cours particuliers donnés par les N.D, où l'on est rémunérés par ses élèves, et les cours à l'année destinés aux Lilsiens, où les profs sont rémunérés par l'Atelier. Nous n'avons de comptes à rendre à la Mairie que pour ces derniers, vu notre partenariat. Par exemple si les élèves s'inscrivent et ne viennent pas, il faut se réunir en équipe, trouver des solutions ensemble... idem dans les écoles. Il faut être administrativement soudés. Les Noyaux Durs ne se croisent pas toujours...

- A ce propos, il faut plus de réunions Noyaux Durs !

Il faut donc trouver une personne du N.D chargée de les organiser... Et peut-être, en l'absence de clair référent N.D, fixer ces dates de réunion à l'avance au C.A. Après on peut choisir d'en rajouter si besoin. Pareil pour les réunions techniques, qui sont très utiles, notamment pour échanger avec ceux que l'on croise rarement à l'Atelier.

- Pourquoi la Mairie n'aide pas l'Atelier financièrement ?

Parce qu'on a trop d'argent ! On a économisé pendant des années pour le déménagement... Après, on sera enfin comme les autres... Et puis, nous ne payons pas de loyer, c'est une véritable subvention en nature. Pour la suite, il va falloir créer de toutes pièces une véritable demande pour des cours d'estampe, ce qui n'est pas du tout répandu... Il y a une énorme offre de cours beaucoup plus "vendables" aux Lilas, et nous ne sommes pas du tout prioritaires pour la Mairie. Nous ne sommes pas "emblématiques des Lilas", gardons les pieds sur terre...

- Qu'en est-il pour les frais d'électricité ?

Etrangement, nos frais d'électricité n'ont pas augmenté. Ils tournent toujours autour de 2300 euros depuis 3 ans.

- Les profs de l'association dépendent-ils de la législation du travail ?

Ils sont rémunérés pour des prestations artistiques déclarées à l'URSSAF. C'est une chance incroyable pour les artistes : depuis 3 ans, ils sont autorisés à enseigner légalement tant que leurs revenus ne dépassent pas 13 000 euros. Et comme nous sommes une association à but non lucratif, nous n'avons pas besoin de déclarer ces revenus aux impôts. C'est un des points très positifs de notre bilan annuel : on rémunère les profs ! A hauteur de 4600 euros pour 2023, c'est un très bon point pour nous... Au passage, comme il s'avère qu'on est en fait un lieu de travail, avec des profs et du public, il faudrait qu'on affiche le règlement intérieur, de même que la législation sur le sexisme, le harcèlement, etc... il se trouve que nous sommes concernés par cette obligation.

Est procédé au vote du rapport moral et financier : voté à l'unanimité.

Est procédé à l'élection du nouveau C.A. Rappel qu'il vote les budgets et les modifications de règlement, et qu'il se réunit 5 fois par an, voir plus si urgence.

Restent membres du C.A : Dale, Raül, Kristin, Vania, Sarah, Marie-Clémentine, Clémence et Anita.

Se représentent au C.A : Marie-liesse, Michele, Aude, Laurence et Dana.

Se portent candidats (et se présentent à l'assemblée) : Michel Jourdain, Charmiane Frey et Eva Bodinet.

Nouveau C.A élu à l'unanimité.

Le prochain C.A se réunira le lundi 27 mai à 18h.

Une visite du chantier du futur Atelier aura lieu le 22 mai, nous aurons donc des infos toutes fraîches...

Si tout se passe bien, le chantier devrait être terminé fin juin. Le démontage des presses par Raül et Richebé est prévu pour août - septembre.

Proposition de Raül d'acheter un portique d'occasion sur lequel installer le palan (en notre possession) nécessaire pour soulever les pièces une par une lors du démontage et du remontage des machines. Cet achat sera soumis au vote du C.A du 27 mai.

Il est indispensable que chaque membre s'occupe du déménagement de ses affaires avant l'été. Fin juillet, tout ce qui n'a pas été récupéré sera trié, puis jeté ou mis en usage collectif. Un mail le rappelant va être envoyé à tous les membres de l'Atelier.

Au pire, nous n'aurons accès au nouvel Atelier pour l'aménager qu'en septembre. Normalement, on devrait pouvoir continuer à travailler rue de Romainville jusqu'à fin juillet, début août. L'idéal étant d'attaquer le travail et les cours dans le nouvel Atelier en octobre.

Rapport de la visite de chantier par Michele :

Le travail est bien fait et dans les temps, bilan positif. Fenêtres anti-incendie posées. Quelques soucis avec l'électricité : retard de deux semaines, travaux de menuiserie prévus pour début septembre. Pas de projet pour août.

Nous disposons d'un très grand espace pour chaque discipline, dans la perspective d'une plus grande fréquentation.

Choix d'isoler le karsher (pour le bruit) et l'acide dans une zone dédiée (notre perchlo commun, stable six mois). Pour le zinc, l'utilisation du sulfate demeurera individuelle, car le sulfate se consomme très vite, donc chacun s'occupe du sien (rappel : ne jamais mordre le zinc dans le perchlo, cela dégage un gaz toxique).

Evocation d'une pompe à chaleur, mais on n'a pas de bail.

Les fenêtres ne s'ouvrent pas pour des raisons de sécurité incendie, les portes si, pour pouvoir faire courant d'air.

Les réunions pourront se tenir à l'Atelier, gestion Noyau Dur.

Au sujet de la clef pour accéder au nouvel Atelier, proposition d'une boîte aux lettres avec un code.

Le nouvel Atelier n'est qu'à 20 minutes à pieds du 15 rue de Romainville.

L'accès se fera par la nouvelle station de la ligne 11, Serge Gainsbourg.

Projets divers pour notre futur jardin, également dédié à dessiner, se détendre, etc...

A 11h11 : visite surprise du Maire qui demande avec le sourire si nous sommes contents d'être relogés !